



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Le petit village de Réveillon fut rattaché à la commune de la Ferté Vidame en 1844. Le hameau est situé dans le vallon du Buternay. Il doit son nom au passage du ruisseau près de la chapelle : réveillon signifie en latin « le village au bord du ruisseau ».

La chapelle de Réveillon fut construite aux XIIIème et XVème siècles. En 1970 furent découvertes des peintures murales du XVIème siècle. Cet ensemble unique, remarquablement conservé, est classé monument historique. Le décor comprend trois registres de composition différente. On trouve dans le registre médian de la nef de grandes compositions, dont « l'Ascension », « le Dit des trois morts » et lui faisant face « le miracle de saint Hubert ». La chapelle présente également une très belle voûte lambrissée et de magnifiques statues en pierre ou bois polychromes.

Ce circuit permet de longer quelques uns des **plus beaux étangs du Perche**. Ils sont appelés « oligotrophes » du fait de leurs eaux particulièrement acides. Les étangs et la forêt environnante abritent une faune et une flore particulièrement riches. On rencontre en forêt, et notamment dans les bois de la Milasse et dans le bois Impérial nombre de chevreuils, cerfs, biches, sangliers, mais aussi renards, martres et écureuils. Tout au long du parcours, les observateurs remarqueront la variété de la flore. Selon la nature du sol, poussent la centaurée et la lobélie brûlante (en juin et juillet), le rarissime œillet velu, tandis que l'origan et le serpolet diffusent leur parfum aromatique.

Attention : ne vous éloignez pas du sentier, les bois sont privés.



ACCÈS

RN 12 jusqu'à Dreux, D 4 vers Brezollès / La Ferté-Vidame
puis D 24 vers Réveillon

Ligne SNCF Paris-Vaugirard / Granville, gare à Verneuil-sur-Avre (14 km)



HÉBERGEMENT / RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes
à La Ferté-Vidame, Les Ressuintes et La Chapelle-Fortin
Gîte de groupe à Rueil-la-Gadelière
Camping à La Ferté-Vidame
Hôtels à Senonches
Restaurants et ravitaillement à La Ferté-Vidame



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses déchets
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

Comité Départemental de Tourisme

02 37 84 01 00

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

Syndicat d'Initiative de La Ferté-Vidame

02 37 37 68 59

www.oreeduperche.com

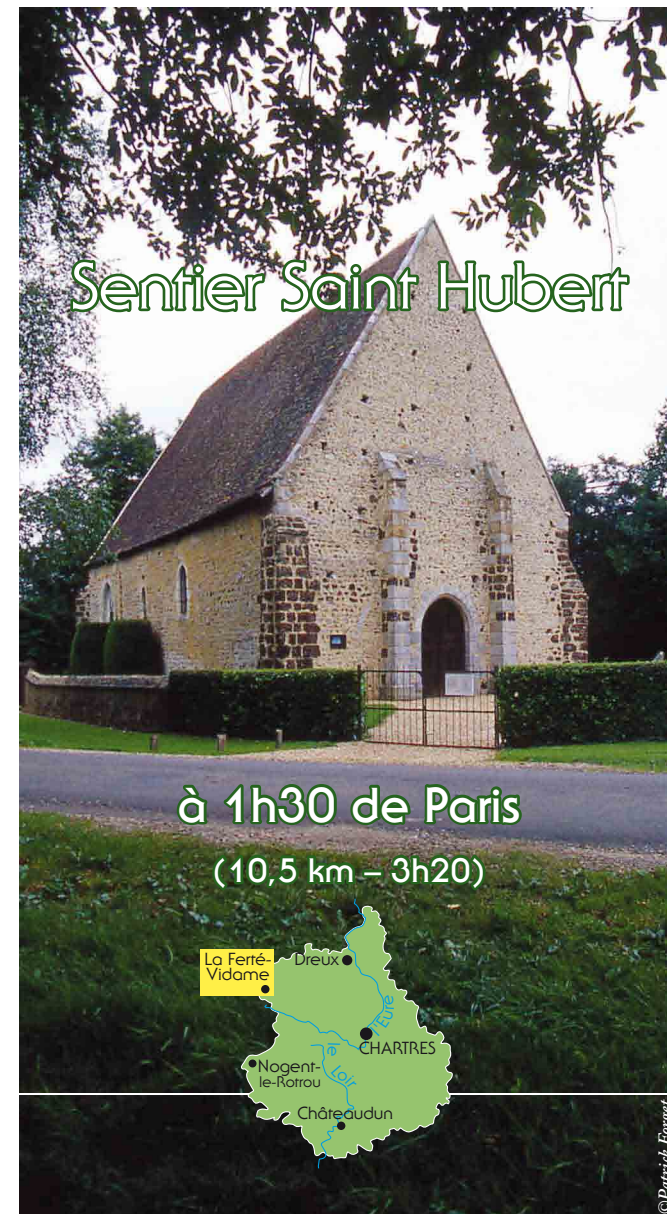
si.ferte-vidame@wanadoo.fr

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

LA FERTÉ-VIDAME
Forêt de la Ferté-Vidame



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

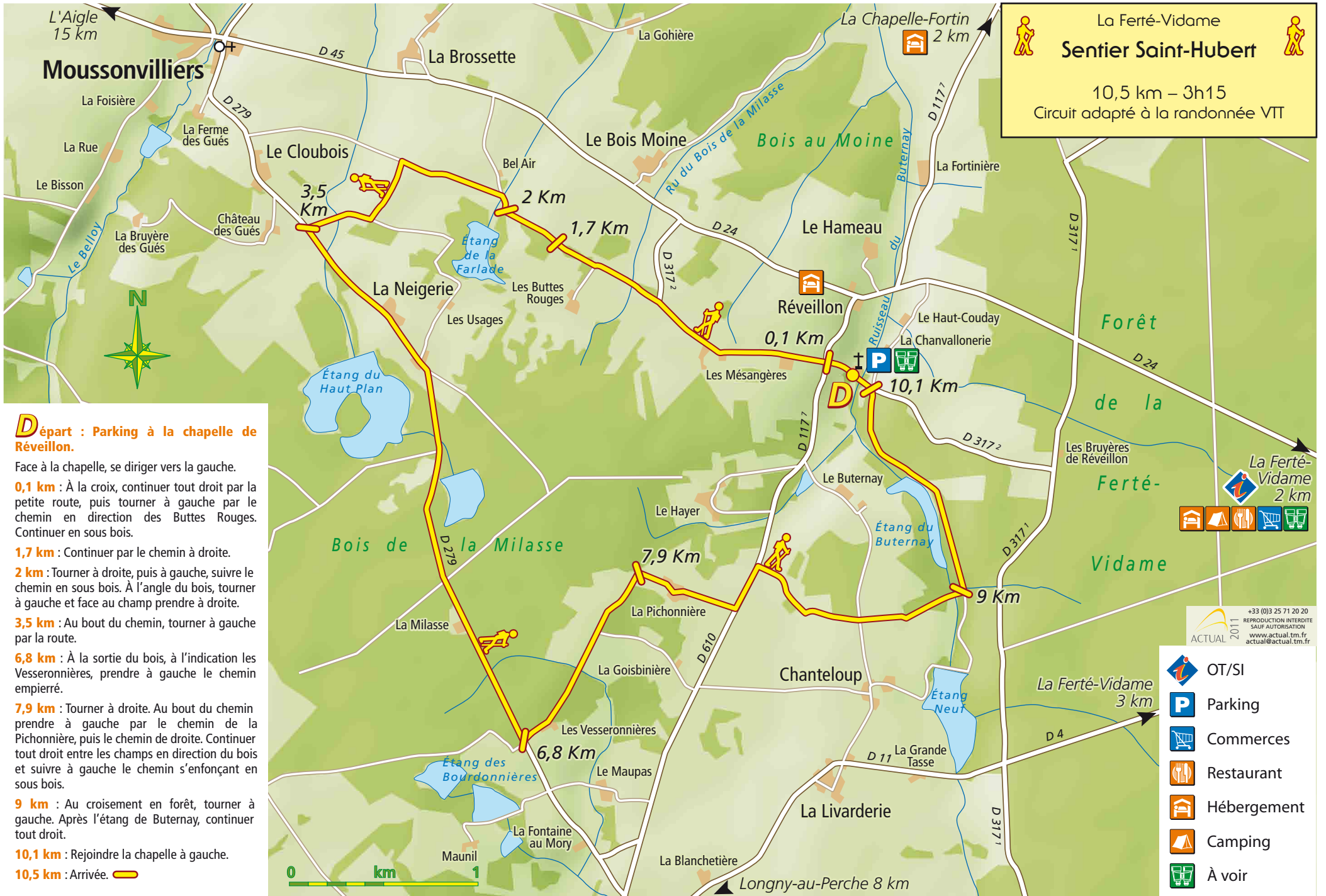


Sentier Saint Hubert

à 1h30 de Paris

(10,5 km – 3h20)





La Ferté-Vidame
Sentier Saint-Hubert
 10,5 km – 3h15
 Circuit adapté à la randonnée VTT

Départ : Parking à la chapelle de Réveillon.

- Face à la chapelle, se diriger vers la gauche.
- 0,1 km** : À la croix, continuer tout droit par la petite route, puis tourner à gauche par le chemin en direction des Buttes Rouges. Continuer en sous bois.
- 1,7 km** : Continuer par le chemin à droite.
- 2 km** : Tourner à droite, puis à gauche, suivre le chemin en sous bois. À l'angle du bois, tourner à gauche et face au champ prendre à droite.
- 3,5 km** : Au bout du chemin, tourner à gauche par la route.
- 6,8 km** : À la sortie du bois, à l'indication les Vesseronnères, prendre à gauche le chemin empierré.
- 7,9 km** : Tourner à droite. Au bout du chemin prendre à gauche par le chemin de la Pichonnière, puis le chemin de droite. Continuer tout droit entre les champs en direction du bois et suivre à gauche le chemin s'enfonçant en sous bois.
- 9 km** : Au croisement en forêt, tourner à gauche. Après l'étang de Buternay, continuer tout droit.
- 10,1 km** : Rejoindre la chapelle à gauche.
- 10,5 km** : Arrivée.

ACTUAL 2011
 +33 (0)3 25 71 20 20
 REPRODUCTION INTERDITE
 SAUF AUTORISATION
 www.actual.tm.fr
 actual@actual.tm.fr

- OT/SI
- Parking
- Commerces
- Restaurant
- Hébergement
- Camping
- À voir